



Règlement Challenge de Dressage d'hiver Equi'Miting Vendée Dressage

Inscription non obligatoire au challenge pour participer aux différents concours !

REGLEMENT DU CHALLENGE Equi'Miting Vendée Dressage

L'association Equi'Miting Vendée Dressage organise en 2020 pour la cinquième fois un challenge de Dressage. Le but de ce challenge est de récompenser des cavaliers Club et Amateur participant à des compétitions de dressage organisées en Vendée, et de promouvoir l'organisation de Concours de Dressage en Vendée.

Ce challenge est géré par l'association Equi'Miting Vendée Dressage.

1. Cavaliers concernés et participation :

Tous les cavaliers titulaires d'une licence compétition 2020 et participant aux épreuves concernées par ce Challenge.

Pour apparaître au classement final du Challenge, un cavalier devra avoir participé à au moins 2 étapes.

2. Inscription

2.1 Organisateur

Une inscription de 50 euros par niveau est demandée à chaque organisateur.

Soit 50 euros pour un organisateur Club

Soit 50 euros pour un organisateur Amateur

Soit 100 euros pour un organisateur Club et Amateur

Tous les organisateurs recevant une étape du challenge doivent être à jour de leur adhésion auprès de la FFE.

2.2 Cavalier

Une demande de participation de 20 euros par couple cavalier/cheval et par niveau est demandée.

2.3 Conditions de maintien du challenge

Le challenge sera maintenu selon les conditions suivantes :

- Un minimum de 5 inscriptions (5 couples) au challenge avant le début d'une étape.

3. Concours concernés :

Le Challenge Equi'Miting Vendée Dressage se déroulera sur les concours de dressage suivants :

18 et 19 Janvier 2020 : Association Equi'Miting Vendée Dressage – Haras de la Vendée

1 et 2 Février 2020 : Association Equi'Miting Vendée Dressage – Haras de la Vendée

8 et 9 Février 2020 : Association Equi'Miting Vendée Dressage – Haras de la Vendée

14 et 15 Mars 2020 : Association Equi'Miting Vendée Dressage – Cholet Hippodrome

3.1 Epreuves concernées :

Ce challenge se déroulera sur le niveau d'épreuve :

- Amateur 3 Imposé B
- Amateur 3 Imposé A
- Amateur 3 Préliminaire
- Amateur 3 Grand Prix

Dans le programme de chacun de ces concours de Dressage les épreuves concernées par le Challenge figureront sur la DUC avec la mention « Epreuve comptant pour le challenge Equi'Miting Vendée Dressage ».

4. Attribution des points :

A l'issue de chaque épreuve, outre le classement officiel de l'épreuve, récompensé par l'organisateur du concours, il sera établi un classement « Challenge d'hiver Equi'Miting Vendée Dressage » permettant d'attribuer à chaque cavalier des points liés exclusivement au challenge. Les points seront attribués en fonction du nombre de primés sur chaque épreuve qualificative.

L'attribution des points ne se fait pas de façon rétroactive sur les étapes passées avant l'inscription du couple au challenge.

L'attribution des points se fait de la façon suivante pour les niveaux Amateur 3 Préliminaire et Grand Prix :

Place / Nombre de classé	4 primés et +	3 primés	2 primés	1 primé
1 ^{ère} place	5 pts	4 pts	4 pts	3 pts
2 ^{ème} place	4 pts	3 pts	3 pts	1 pt
3 ^{ème} place	3 pts	2 pts	1 pt	1 pt
4 ^{ème} place	2 pts	1 pt	1 pt	
5 ^{ème} place	1 pt	1 pt	1 pt	
6 ^{ème} place	1 pt	1 pt	1 pt	
7 ^{ème} place	1 pt	1 pt		
8 ^{ème} place	1 pt	1 pt		
A partir de la 9 ^{ème} place	1 pt	1 pt		

L'attribution des points se fait de la façon suivante pour les niveaux Amateur 3 Imposé A et Imposé B :

Place / Nombre de classé	4 primés et +	3 primés	2 primés	1 primé
1 ^{ère} place	2.5 pts	2 pts	2 pts	1.5 pts
2 ^{ème} place	2 pts	1.5 pts	1.5 pts	0.5 pt
3 ^{ème} place	1.5 pts	1 pt	0.5 pt	0.5 pt
4 ^{ème} place	1 pt	0.5 pt	0.5 pt	
5 ^{ème} place	0.5 pt	0.5 pt	0.5 pt	
6 ^{ème} place	0.5 pt	0.5 pt	0.5 pt	
7 ^{ème} place	0.5 pt	0.5 pt		
8 ^{ème} place	0.5 pt	0.5 pt		
A partir de la 9 ^{ème} place	0.5 pt	0.5 pt		

Un cavalier officiellement non classé dans une épreuve pourra se voir tout de même attribuer des points.

Si un couple est engagé dans deux épreuves identiques, il devra déclarer au début du concours, quelle épreuve devra être prise en compte dans le calcul des points du challenge. A défaut la moins bonne performance sera prise en compte.

Un couple se verra attribuer un point bonus supplémentaire par étape s'il participe à une épreuve Préliminaire et une épreuve Grand Prix de son niveau durant le week-end.

5. Classement :

Les différents classements provisoires du challenge Equi'Miting Vendée Dressage seront communiqués par voie d'affichage sur les terrains des différents concours de Dressage, et consultables sur le compte ou la page Facebook Equi'Miting Vendée Dressage ou sur le site internet www.equimiting.com ou par simple demande par mail à equimiting@gmail.com.

Pour pouvoir être récompensé lors du classement final, le couple devra avoir participé à au moins 2 étapes du challenge. Le gagnant sera le cavalier qui aura accumulé le plus grand nombre de points à l'issue des trois étapes.

En cas d'égalité de points, sera déclaré gagnant le couple ayant participé au plus grand nombre d'étapes puis d'épreuves. En cas de nouvel ex aequo les lots prévus seront divisés par le nombre d'ex aequo.

6. Prix :

La liste précise des prix sera communiquée prochainement. Pour le niveau Amateur : Equi'Miting Vendée Dressage offrira pour 550 euros de cadeaux réparti sur l'ensemble des étapes.

7. Remise des prix :

La remise des prix aura lieu lors du concours du 14 et 15 Mars 2020 à l'hippodrome de Cholet lors de la dernière étape. Chaque cavalier primé sera convoqué par courrier ou mail. La remise officielle des lots aura lieu à l'issue du de la remise des prix du concours auprès des lauréats ou de leur représentant dûment mandaté par écrit. En aucun cas, les lots ne pourront être échangés contre une somme en numéraire.

8. Publicité :

Les gagnants et participants autorisent l'association Equi'Miting Vendée Dressage à publier leur nom, prénom et le cas échéant à présenter et à reproduire leur photographie sur tout document à des fins promotionnelles ou de communication, quel que soit le support et sans que cela puisse donner lieu à aucune indemnisation ou rémunération. Conformément à la loi informatique du 6 janvier 1978, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de radiation des données et informations les concernant par simple demande auprès de l'association Equi'Miting par adresse mail ou adresse postale.

9. Responsabilités :

Chaque cavalier participant à ce challenge reconnaît avoir pris connaissance de ce règlement et l'accepte.

L'association se réserve le droit d'annuler, de modifier ou de suspendre, partiellement ou en totalité, les opérations liées au challenge si des circonstances majeures l'y oblige, sans que sa responsabilité puisse être engagée.

Contacts:

Association Equi'Miting Vendée Dressage

Tel: 06 51 11 47 75

Mail: equimiting@gmail.com

Bulletin d'inscription au challenge d'hiver Equi'Miting Vendée Dressage

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Mail : _____

Téléphone : _____

Numéro Licence Compétition 2019 : _____

Cheval : _____

Numéro Sire : _____

Merci de renvoyer ce bulletin d'inscription à Equi'Miting Vendée Dressage, 120 Boulevard des Etats-Unis 85000 La Roche sur Yon **accompagné de votre règlement de 20€** par espèces ou chèque à l'ordre d'Equi'Miting Vendée Dressage.

Merci d'avance pour votre participation !